Eclairage

LUG – éclairage halogène – IP 44

Notice de montage E4

Retrouvez toutes les informations sur www.oskab.com

ROELENS NV
Laagstraat 38
B-9140 Temse
Belgium

1 personne

Se fixe sur :

Miroir simple

Les outils:

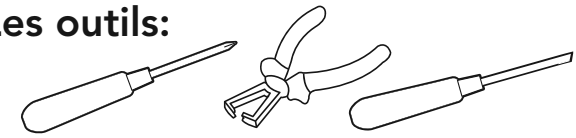

Le contenu:

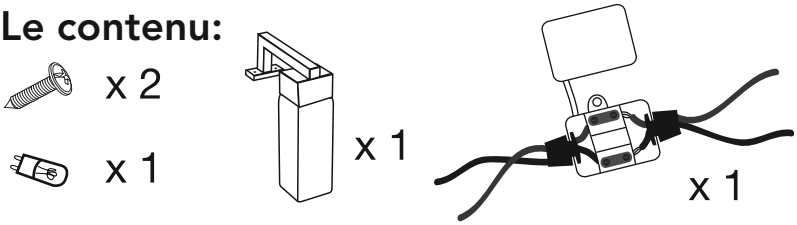

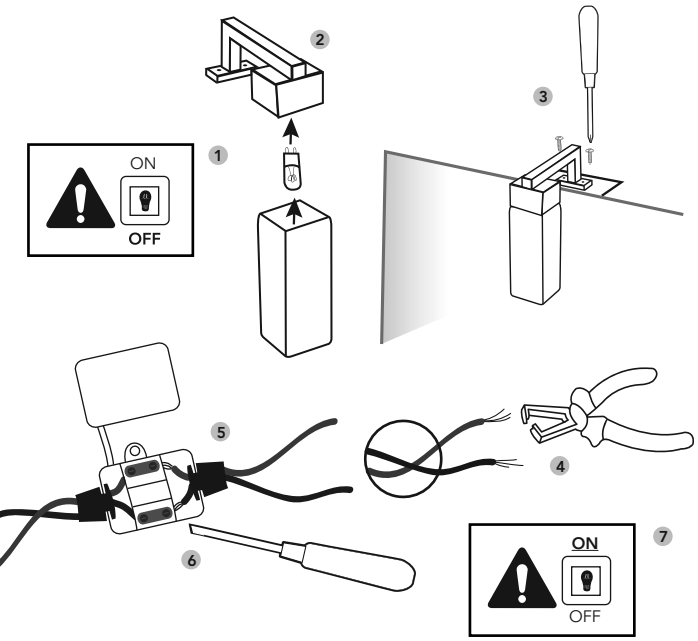

INSTALLATION

Etape 1 : Coupez l'alimentation électrique.
Etape 2 : Après avoir retiré le cache ampoule, fixer l'ampoule et remettre le cache ampoule. Ne pas toucher directement les ampoules avec les doigts, utilisez un morceau de tissus.
Etape 3 : Visser le luminaire sur le support du miroir.
Etape 4 : Dénudez les fils du raccord électrique mural.
Etape 5 : Insérez les fils dénudés dans le boitier de raccordement, ainsi que les fils de l'éclairage.
Etape 6: Vissez les vis qui maintiennent les fils.
Etape 7: Remettez le système électrique sous tension.

NETTOYAGE

Nettoyez avec un chiffon doux et sec.

En cas de changement de l'ampoule G9, utilisez une ampoule halogène 220-240V, 25W.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Zone d'installation de l'éclairage : il peut être installé dans une salle de bains dans les volumes 2 et 3 (dessin ci-contre).

Tous les circuits doivent être protégés par un ou plusieurs dispositifs différentiels haute sensibilité 30mA.
Prescriptions d'installation en France conformément aux règles de la norme NF C 15-100. Cet appareil doit être raccordé à l'alimentation par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement aux règles de cette norme.

Conservez ces instructions.

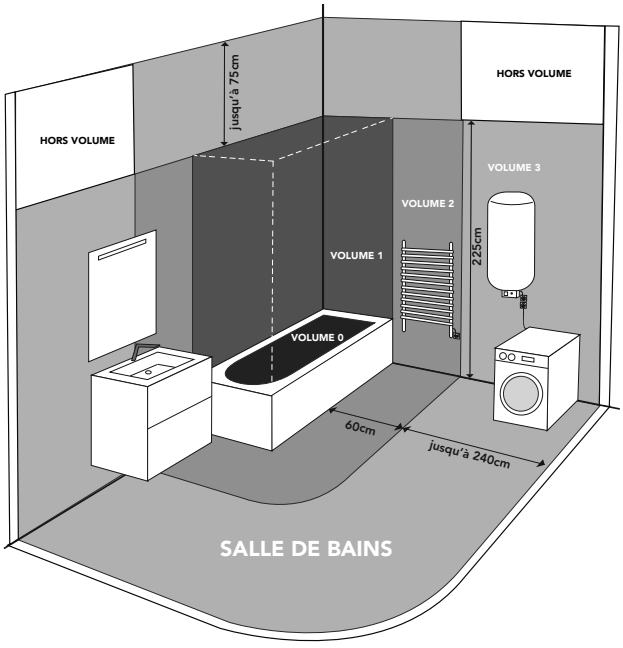

Légende des volumes	
	Hors volume, au-delà du volume 3, pas de restriction
0	Volume intérieur de la baignoire ou du receveur de douche
1	Zone de 2,25m à partir du fond de la baignoire ou du receveur de douche
2	Espace de 60 cm autour de la baignoire ou de la douche jusqu'à 2,25m de haut
3	Jusqu'à 2,40m des limites du volume 2 et 75 cm au-dessus des volumes 1 et 2